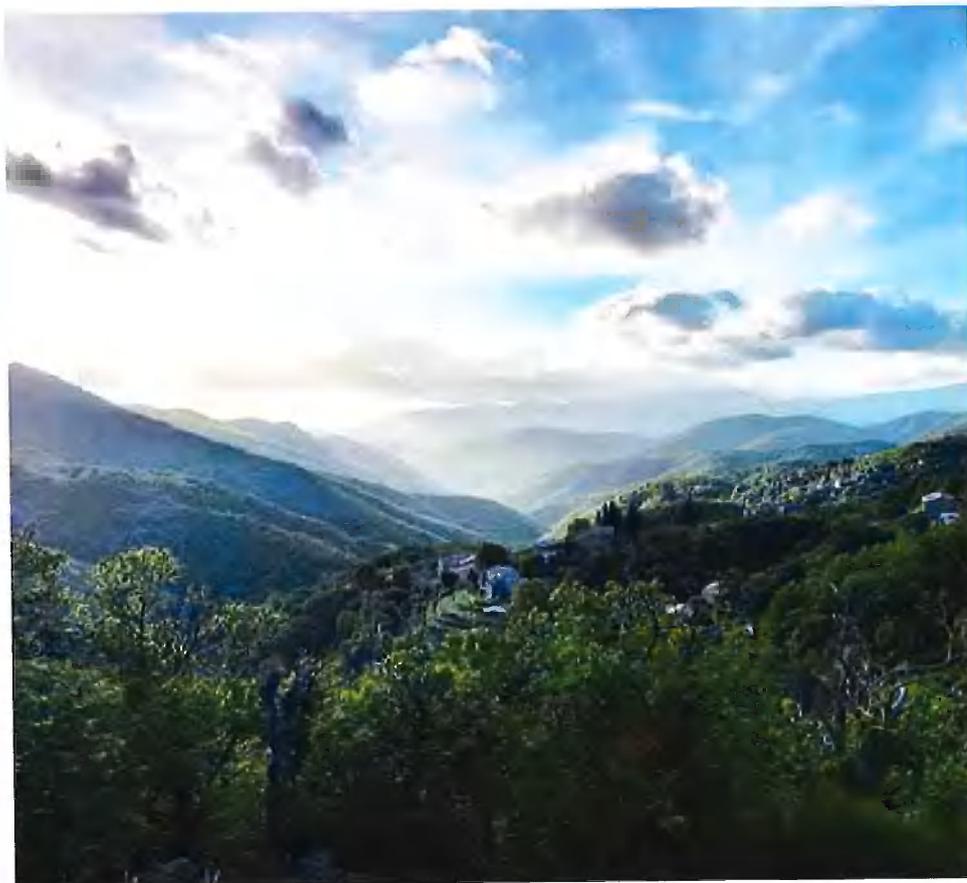


Bulletin communal

Année 2022 n°94

Date de parution : Mars



Mairie de Saint-Roman-de-Codières

tel. 04 67 81 30 50

mairiestroman@orange.fr

<https://saintromandecodieres.fr/>

Préparation du Bulletin : Olivia Delanoë, avec la contribution de : Luc Villaret, Odette Saléry, Isa Odenhardt, Thierry Landes - et de : Séverine Debiée, Hélène Angellier-Coussy, Sébastienne Clavel, Ivan Lornage, Catherine Capietto, Christina von Braun, Benjamin Grain
Photo de Couverture : Lisa Maillefert

Mairie

Heures d'ouverture de la mairie :

le mardi de 10h00 à 17h00

le vendredi de 13h00 à 17h30

Coordonnées de la mairie :

Mairie

Le Village

30 440 Saint Roman de Codières

tel. 04 67 81 30 50

mairiestroman@orange.fr

Site internet de la mairie : <https://saintromandecodieres.fr>

Contact en cas d'urgence : 06 85 19 09 40 (Luc Villaret)

Comme nous l'avons présenté dans le précédent Bulletin, un **forum local des habitants de St Roman** a été mis en place (Framavox). Notre forum local accueille aujourd'hui près de 120 membres, habitants et personnes sympathisantes attachées à Saint-Roman. Si vous souhaitez devenir membre de ce forum, vous pouvez en faire la demande à Olivia en lui envoyant un message (delanoe.saintroman@gmail.com)

Sommaire

Editorial	page 3
Carnet	page 3
Informations municipales	page 4
Travaux réalisés sur la commune	page 10
Conseils municipaux	page 11
Commissions municipales	page 12
Informations des associations	page 13
Nature et culture	page 17
Tribune libre	page 18

Editorial

Bonjour à toutes et tous,

Nous voilà, semble-t-il, au terme de deux ans de pandémie. Les médecins interrogés semblent valider cette hypothèse !! Peu d'entre nous peuvent réellement se rendre compte des dégâts engendrés. Perte de lien social, détresse émotionnelle. L'avalanche d'informations contradictoires de spécialistes en virologie a augmenté le désarroi. Et voilà qu'une guerre aussi imprévisible qu'horrible démarre en Europe.

Beaucoup pensaient que notre monde moderne était débarrassé des épidémies qui ont tant ravagé notre moyen âge, et de la guerre européenne qui pour nous date de quatre-vingt ans !

Il n'en est rien. Le confort, que les structures sociales nous offrent, poussent certains dans la recherche de solutions individualistes, face à ces nouveaux dangers. Pourtant, quel bel exemple nous donne le peuple Ukrainien !!

Cette actualité terrible nous montre qu'une réponse au malheur ne peut être efficace que collective. Que les frustrations, les difficultés, ne peuvent être surmontées que par la solidarité et l'entraide. Nos Cévennes terre d'accueil et de résistance ont porté ces belles qualités dans les pires moments de notre histoire. En serons-nous dignes, je l'espère, je le crois.

Luc Villaret

Carnet

Naissances

Nous sommes très heureux d'accueillir deux nouvelles petites Cévenoles dans le village, au hameau de Driolle et au hameau de Bourras :

Amélie MARTENS née le 10 mars 2021

Sounita LORNAGE née le 19 janvier 2022



Décès

Nous tenons à présenter nos condoléances à la famille Gaucher douloureusement frappée par le décès de Frédérique, jeune mère de famille. Frédérique a oeuvré dans de nombreuses associations, son courage pendant cette longue maladie peut être un exemple pour nous tous.

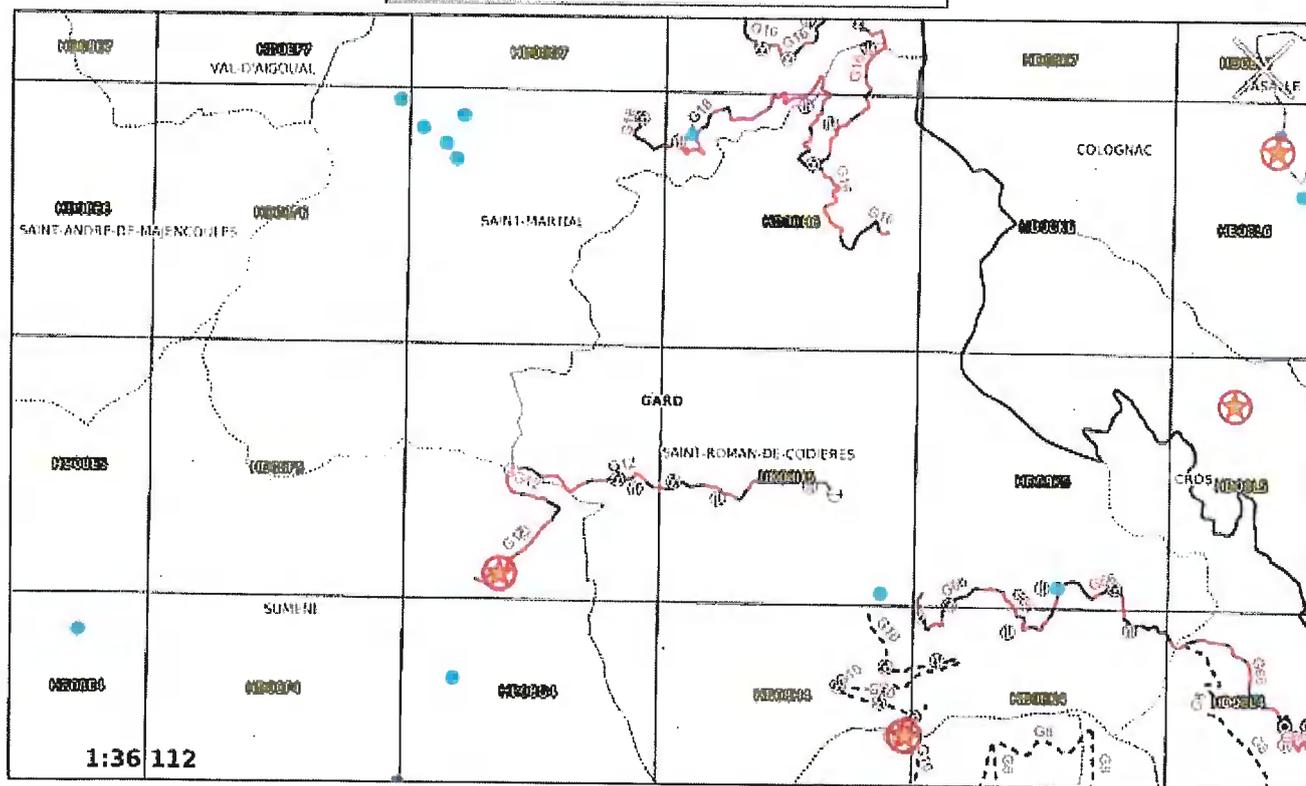
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

L'élection du président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Le décret de convocation des électeurs est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune <https://saintromandecodieres.fr>

Equipements DFCI du Gard



OpenDFCI 30 - 08/02/22 15:50

Légende

Carroyage DFCI du Gard

□ carroyage 2*2 km

Limites administratives du Gard

⋯ communes

▭ département

Données DFCI du Gard

⊙ Difficultés de circulation

⊙ Barrières

Aires de retournement, aires de croisement et impasses

⊙ Aire de croisement

⊙ Aire de retournement

Bassins, retenues, citernes, points d'eau naturels

▲ bassin (état = oui)

■ citerne métallique aérienne

■ citerne métallique enterrée

Trançons de voies catégorisées

— 2ème catégorie

- - - Hors catégorie

▭ Massifs forestiers

⊙ Point bloquant (travaux à réaliser)

Informations municipales

DOSSIER : SIVOM et protection des forêts contre les incendies

Dans le département du Gard, le Plan départemental de protection des forêts contre les incendies (PDPFCI) couvre la période 2012-2021. Actuellement, la maîtrise d'ouvrage des équipements DFCI dans le Gard (pistes, points d'eau...) est assurée par 22 structures intercommunales (SI de DFCI, Communauté de communes, SIVU, SM, SIVOM). La DDTM et le Conseil Départemental offrent un appui technique auprès de ces structures. Une réorganisation de la maîtrise d'ouvrage DFCI dans le Gard a été engagée.

Pour St Roman, c'est le SIVOM, Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple suménois, qui jusqu'à présent gère les équipements DFCI. Le SIVOM se constitue de 7 communes: Saint Roman de Codières, Saint Martial, Saint Bréson, Saint Julien de la Nef, Saint Laurent le Minier, Roquedur, Sumène. Ce sont les représentants élus par les conseils municipaux des communes membres qui décident et pilotent les actions du SIVOM.

Le SIVOM est un établissement public géré par un Comité Syndical composé de 14 délégués. Le président est Thierry Finiels, le vice-président au personnel est Christian Toureille, et le vice-président aux pistes DFCI est Thierry Landes. Les attributions du SIVOM ont diminué au fil des années. Aujourd'hui, il est compétent dans :

- la gestion du personnel des 7 communes (27 salariés), les communes abondant au budget au prorata de ses employés ;
- la création et l'entretien des pistes DFCI pour les communes de St Martial, St Roman de Codières, St Julien de la Nef, et Sumène ; les autres communes appartenant à la Communauté de communes du Pays Viganais c'est cette instance qui a la compétence.

Les pistes DFCI sur St Roman

Les voies de défense des forêts contre l'incendie (appelée fréquemment pistes DFCI, Défense des Forêts Contre l'Incendie) ont pour objet de permettre la circulation des véhicules et personnels chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt à l'intérieur des massifs forestiers afin d'en assurer la protection.

Dans les faits, de nombreuses pistes DFCI résultent d'accords amiables entre les propriétaires et les collectivités bénéficiaires, ce qui en complique la gestion.

Statut des voies DFCI

La servitude ainsi établie, le passage qui en résulte (ou la voie) prend le statut de voie spécialisée non ouverte à la circulation publique. Elle est exclusivement réservée à la circulation des services bénéficiaires et au propriétaire du fonds et à ses ayants droit, sous réserve pour ces derniers de ne pas gêner l'affectation de la voie :

- elle n'est en aucun cas affectée à un usage touristique,
- les propriétaires riverains ne peuvent jouir des aisances

de voirie, c'est à dire droit d'accès direct, sauf autorisations réglementaires,

- l'interdiction de circuler sur les pistes DFCI est matérialisée par des barrières à chaque issue des voies (dont les clés sont détenues par les bénéficiaires de la servitude) ou encore par des panneaux de signalisation explicites et visibles.

Lorsqu'une piste DFCI emprunte un chemin rural, le chemin rural conserve son statut juridique (même s'il est élargi pour l'exercice de la servitude) et ne peut être interdit à la circulation publique (sauf dispositions prévues par l'arrêté préfectoral en période de risque).

Les ouvrages DFCI

Les ouvrages DFCI comprennent des pistes, des zones de croisement, des aires de retournement, des citernes et d'autres équipements dont la mise en place et l'entretien sont financés par l'État et les collectivités territoriales.

Catégories : Les pistes DFCI, les autres voies multifonctionnelles ainsi que les voies d'interface habitat/forêt sont classées en catégories en fonction des possibilités de circulation des groupes d'intervention. Les catégories retenues sont :

- 1^{ère} catégorie : permet le croisement généralisé des groupes avec des possibilités de retournement. Les voies en impasse sont interdites ;
- 2^{ème} catégorie : permet le croisement ponctuel des groupes avec des possibilités de retournement ;
- 3^{ème} catégorie : permet la circulation des groupes, sans qu'il y ait nécessairement possibilité de croisement et/ou de retournement.

Débroussaillage : c'est un élément fondamental pour la sécurité des intervenants. Les pistes DFCI, les points d'eau et les tours de guet doivent être complétés par un débroussaillage entretenu. Au-delà de ces débroussaillages, les zones débroussaillées de grande ampleur (faisant partie d'une coupure stratégique, zone d'appui à la lutte, etc.) peuvent être considérées comme équipements de DFCI.

Points d'eau : ce sont des ressources et/ou équipements hydrauliques accessibles et utilisables pour la lutte contre les incendies de forêt : citerne, bassin ou retenue, point d'eau naturel, poteau ou bouche d'incendie, etc. On distingue ceux créés spécifiquement pour la DFCI, et ceux, non spécifiques à la DFCI, mais situés dans les massifs forestiers ou à proximité.

Aire de croisement et aire de retournement : Dans les zones où la configuration naturelle du terrain ne permet pas le croisement ou le retournement de deux groupes d'intervention, des aires de croisement ou de retournement selon le cas sont aménagées.

Les ouvrages de DFCI doivent répondre à des caractéristiques techniques explicitées dans le «Guide de normalisation» du Plan département de protection des forêts contre les incendies.

Commémoration du 11 Novembre 2021

Discours du maire, Luc Villaret, du 11 novembre 2021 :

Nous commémorons aujourd'hui la fin de la grande guerre. Nous ne célébreront pas ce moment, point final d'épreuves trop sanglantes.

On peut dire qu'elle démarra par l'assassinat de Jean Jaurès, le 31 juillet 1914, par un nationaliste, Raoul Villain. Il a revendiqué son acte contre «le grand traître de la loi de trois ans», Jaurès s'étant prononcé contre l'allongement du service militaire.

La guerre fut déclarée le jour de ses obsèques, célébrées sous des chars de fleurs, le 4 août 1914. Après 5 années de guerre et 1,5 millions de morts, la France sort de la guerre. La paix est signée le 28 juin 1919 avec le traité de Versailles qui à son tour enfantera de la seconde guerre mondiale.

Ce 31 juillet 1914, par l'assassinat de Jean Jaurès, l'histoire se précipita ; comme souvent, un jour compta pour plusieurs mois de lente montée du nationalisme.

La commémoration d'un tel épisode historique si lointain a-t-elle encore un sens ? N'est-elle pas désuète, rassemblement de nostalgiques, se complaisant à la remémoration de ces épisodes morbides ?

Lointain, je ne crois pas, je suis comme beaucoup à avoir un grand-père qui a participé au conflit et en a marqué la famille par les récits et les blessures qu'il en a rapportés. Lointain, je ne crois pas, par les noms gravés sur la façade de la mairie des enfants de St Roman morts hors de leur Cévennes, ils ne sont pas oubliés par leur famille.

Nous sembler lointain, il ne le faut pas, se serait les tuer une deuxième fois que de ne pas apprendre de leur histoire.

Guerre absurde, la propagande affirmait que les allemands mangeaient les nouveaux nés alsaciens rôtis à la broche. Pour arriver à ses fins, les arguments les plus idiots sont avancés, gardons-nous-en.

Gardons-nous-en aujourd'hui encore !

L'Europe était pourtant le premier continent au monde,

premier en art, en technique, en industrie, en science. Comme le dira un grand historien, «l'Europe pour constater de sa bonne pression sanguine s'est tranchée la gorge devant un miroir» !!

Et, Anatole France, regrettera, amer «Nous avons cru nous battre pour la patrie, nous sommes morts pour les industriels».

Politiquement la guerre eut des résonances profondes en Allemagne. Octobre 1918, Guillaume II accepte la fin de la monarchie absolue, les sociaux-démocrates seront invités au gouvernement. Le 28 octobre, la constitution impériale est modifiée. Le 29, les marins de la flotte se mutinent, à Kiel. Le 9 Novembre le pouvoir ne peut plus compter sur les soldats : ils fraternisent avec les révolutionnaires. En fin de matinée, depuis son quartier-général de Spa, en Belgique, Guillaume II abdique, puis fuit ; la république de Weimar est née, des milliers d'ouvriers sont fusillés durant l'année qui viendra.

Enfin, le 11 Novembre à 11 heures, le cesser le feu est ordonné. En moins de deux mois, le long calvaire de 5 ans a pris fin. En deux mois l'histoire avait chaussé encore une fois, ses bottes de sept lieux.

Dans cette grande tragédie humaine que devient Raoul Villain ? Arrêté sur les lieux de l'assassinat, Raoul Villain passe toute la guerre en détention préventive. Son procès aux assises se tient en mars 1919. Le jury prononce l'acquittement du meurtrier, à l'unanimité moins une voix.

Pour la veuve de Jean Jaurès condamnée aux dépens, elle souffre de l'assassinat de son mari et de la mort de leur fils Louis, sur le front, à l'âge de vingt ans, en 1918.

Retenons cela, l'histoire souvent est cruelle pour les valeureux !

Je vous demanderai d'observer une minute de silence, recueillons-nous-en la mémoire de la jeunesse de St Roman qui perd la vie dans le grand chaudron infernal de cette guerre.



Commémoration du 11 novembre à la mairie



Repas de la fête du 14 juillet 2021 à la Bergerie

Fête du 14 juillet 2021

Cet été la fête du 14 Juillet a rassemblé de nombreux habitants à la Bergerie. En cette période de pandémie et de périodes d'isolement cela nous a fait du bien. Le maire a fait un discours que nous vous transmettons ci-après, puis nous avons été invités à partager un apéro et un repas.

Discours du maire, Luc Villaret, du 14 juillet 2021 :

Bonjour à toutes et à tous, merci d'être venu malgré ses temps de pandémie. Cela faisait longtemps que nous nous étions vus.

Nous avons eu le regret cette année écoulée de déplorer le décès de personnes qui nous étaient chères. Vieux cévenols, cévenols de cœur, amis et proches.

Le 3 novembre François Thevenin

Le 12 novembre Éric Murat

Le 14 décembre Pierre Hebrard

Le 5 janvier René Guiraud

Le 5 janvier Alphonsine Perrier

Le 11 janvier Georges Mosca

Le 29 mai Frédérique Gaucher

Nous nous associons à leurs proches dans la douleur qui les a atteints. Nous allons observer une minute de silence en leur mémoire.

Nous sommes ici pour célébrer notre fête nationale. Si nous fêtions cela tous les ans comme Pâques ou l'Épiphanie nous nous égarerions. Nous commémorons la fin de la monarchie, la naissance de la république.

Dans ses articles premier et troisième : «La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum»,

la constitution pose ainsi la rupture avec l'ancien régime.

A l'ombre de la belle tour de l'ancien «Castrum» moyenâgeux de St Roman, nous ne pourrions, ni nous y réunir, ni y parler librement, ni élire nos représentants comme nous venons de le faire tantôt !

Une anecdote : une adjointe en mairie fait un malaise, il est 14h15. Les pompiers sont appelés. Ils la prennent en charge il est 14h45. Ils la confient au SMUR il est 15h. Elle est héliportée il est 15h50 à Carémeau, l'hôpital de Nîmes. Elle est opérée, tirée d'affaire, en chambre, il est 17h30. On ne lui a pas contrôlé son identité, ni demandé sa nationalité, sa religion, ses revenus, sa couverture sociale. Une citoyenne lambda, traitée comme nous l'aurions été vous et moi, sans statut particulier dû à notre condition.

Quel patrimoine, quelles conquêtes sociales !!!

Que ce soit le vote : masculin censitaire, puis le vote universel gagné par les femmes dans les usines de 1914 à 1918 puis toujours par elles lors de la dernière guerre et dans les luttes sociales qui l'ont suivi.

Que ce soit l'éducation retirée à l'exclusivité du religieux en 1795. En 1833, toutes les communes de plus de 500 habitants doivent posséder une école de garçons, les lois Jules Ferry de 1881 à 1886 établissent la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques, gratuit et obligatoire. Cela a sorti les enfants des mines.

Que ce soit l'accès gratuit aux soins grâce à nos aînés du CNR (Conseil National de la Résistance) qui a jeté les bases de notre système de protection sociale. Retraite, allocation chômage, allocation logement...

Après St Just annonçant en 1794 que grâce à la révolution une idée neuve est née en Europe «le bonheur», le CNR appela son programme « les jours heureux ».

Longue histoire de conquête sociale..... et curieuse chronologie : La république est proclamée le 22 septembre 1792, puis l'empire le 18 mai 1804, puis la restauration en 1814, puis les trois glorieuses (juillet 1830) qui est la deuxième restauration avec Louis Philippe, 1848 révolution la deuxième république est proclamée, Victor Hugo prononce un discours pour saluer la plantation d'un arbre de la liberté, la journée de dix heures, la liberté de la presse, l'abolition de la peine de mort pour raison politique. Puis Louis Napoléon Bonaparte est le premier président élu au suffrage universel masculin. De nouveau l'Empire avec Napoléon III! Défaite de Sedan, on repart en république, la Troisième, du 4 septembre 1870 au 10 juillet 1940. Vous connaissez la suite....

Crises de croissance et chaque fois tirées par la nécessité de la lutte, les énergies se sont mobilisées et ont gagné des conquêtes sociales, un mieux vivre : éducation, niveau de vie, hygiène, liberté, ouverture au monde.

Qui peut se sentir étranger aux conquêtes de la Révolution Française, La Grande Révolution comme l'appelaient les révolutionnaires Russes de 1917 ? N'oubliez pas que les premiers drapeaux de cette révolution furent bleu blanc rouge.

Qui doute de la nécessité de participer au courant tumultueux de la vie politique, qui façonne notre vie, notre devenir comme celui de nos enfants ?

Celui qui se sent Romantiquement «Citoyen du monde» se risquera-t-il à aller vivre ce doux statut en Haïti ?

Thucydide le grand et premier historien occidental avec son ouvrage «La Guerre du Péloponnèse» affirmait : Les hommes libres sont les hommes qui luttent.

Nous tirons bénéfice de ces luttes, respectons-les, gouttons en le prix. Et dans cette longue chaîne, prenons notre part.

Veillons au salut de cette république, luttons, agissons, votons, si cette organisation sociale nous était ôtée nous tomberions en barbarie.

Utiliser les transports en commun, c'est possible à St Roman !

LIO (Lien entre les territoires d'Occitanie) est le réseau de transport en commun de la région Occitanie. Il regroupe les TER, les autocars interurbains, les transports scolaires, le transport à la demande, et un service de covoiturage desservant le territoire régional.

A St Roman, ce sont surtout les transports scolaires qui desservent la commune. Ils sont ouverts au public dans la limite des places disponibles.

Il faut prévoir d'être à l'avance à l'arrêt de bus, 5 à 10 mn à l'avance.

Ligne LIO 102 : 1.60 € le trajet - 13,10 € la carte de 10 trajets (en vente au bureau de presse de Ganges près de la laverie)

Sur cette page vous trouverez les horaires des autocars desservant St Roman.

VERS LE VIGAN - COLLEGE ET LYCEE

Transporteur Transcevenol

Période scolaire	LàV	LàV
St Roman		
Village	06:52	
Le Savel Figuière	07:00	
Sumène		
Le Plan	07:30	07:35
Le Vigan		
Collège et Lycée		08:10

Période scolaire	Mercredi	Mercredi	LMJV	LMJV
Le Vigan				
Collège et Lycée	12:25		17:15	
Sumène				
Le Plan	12:55	13:05	17:40	17:45
St Roman				
Village		13:17		17:52
Le Savel Figuière		13:25		17:55

VERS GANGES - Mairie

LIO - Ligne 102

sauf jours fériés	Vendredi
St Roman	
Village	09:15
Le Savel Place	09:20
Camboulon	09:22
Sumène	
Village	09:50
Ganges	
Mairie	09:55

sauf jours fériés	Vendredi	LàV
Ganges		
Mairie	12:05	18:45
Sumène		
Village	12:10	18:55
St Roman		
Camboulon	12:38	19:23
Le Savel Place	12:40	19:25
Village	12:45	19:30

VERS SUMENE ET LES ECOLES

Transporteur A. Tourisme

Période scolaire	LMJV	LMJV
St Roman		
Col Pierre plantée	08:10	\
Le Savel	\	08:10
Bouvet	\	08:14
Bourras	08:20	\
Village	08:25	\
Sumène		
Ecole publique	08:48	08:57

Période scolaire	LMJV	LMJV
Sumène		
Ecole publique	17:05	17:05
St Roman		
Village	17:25	\
Bourras	17:30	\
Bouvet	\	17:46
Le Savel	\	17:50
Col Pierre plantée	17:40	\

VERS GANGES ET COLLEGES

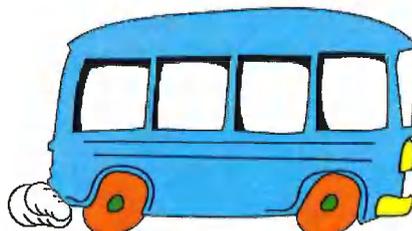
Transporteur LIO

Période scolaire	LàV
St Roman	
Croisement St Martial	07:10
Le Savel Figuière	07:20
Bouvet	07:30
Col Pierre plantée	07:35
Village	07:40
Sumène	
Le Village	07:57
Ganges	
Collège Louise Michel	08:20

Période scolaire	Mercredi	LMJV
Ganges		
Collège Louise Michel	12:30	17:05
Sumène		
Le Village	12:45	17:20
St Roman		
Village	13:05	17:45
Col Pierre plantée	13:07	17:47
Bouvet	13:08	17:48
Le Savel Figuière	13:10	17:50
Croisement St Martial	13:15	18:05

Concernant le co-voiturage, lio expérimente actuellement la mise en place de plateformes de covoiturage. Cette expérimentation permettra à la Région d'établir une stratégie de covoiturage en complémentarité de l'offre de transports publics lio.

En attendant, pourquoi ne pas utiliser les services de BlaBlaCar ? Il s'agit d'une plateforme de covoiturage développée par une société privée basée en France. Elle met en relation, via son application web, des conducteurs et des passagers souhaitant partager un trajet en voiture et les frais associés.



Concours Photos

La Mairie a lancé en janvier un concours auprès des habitants de la plus belle photo illustrant la commune en précisant que cette photo pourra être utilisée pour la communication de la commune. La qualité globale des photos que nous avons reçues nous amène à récompenser l'ensemble des participants (décision du conseil municipal :) § Voici une sélection des photos reçues :



Photo : Claire Salières



Photo : Lisa Maillefert



Photo : Bruno Barrande



Photo : Laurent Dormon



Photo : Adrienne Lautric



Photo : Odette Saléry

Travaux réalisés sur la commune

Elagage au bord des chemins communaux : nécessaire pour l'installation de la fibre et pour répondre aux obligations de débroussaillage (OLD) ; Sam Murat et Pierre Maginot, recrutés pour 9 mois, travaille avec André Elzière, employé municipal, sur cette tâche. Le bois élagué par la commune est en partie déchiqueté sur place (bois raméal = petites branches), et en partie découpé en bûches et stocké sur la plateforme filière-bois (plus grosses sections) ;

Filière bois, fin des travaux sur le hangar : le hangar de la filière bois est terminé, son inauguration est prévue au printemps. Une commission pour l'aménagement paysager de l'espace du hangar et son embellissement va être mise en place. Une réunion publique a un lieu le 14 novembre 2021 à la Bergerie, lors de la journée sur l'Arbre, pour présenter le projet de la filière bois. La mairie a animé la réunion à laquelle participaient également le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), l'association ASLGF des propriétaires forestiers de Saint Roman, la Chambre de commerce du Gard et le Parc national des Cévennes. Le public est venu nombreux participer à la réunion. Par ailleurs, la commune accueille cette année un stagiaire en gestion forestière, Julien Reina, qui va contribuer à la réalisation du document d'aménagement des parcelles forestières communales.

Autres travaux réalisés ou en cours :

- Contrôle et débouchage de toutes les buses des chemins communaux,
- Validation par l'hydrogéologue du dossier pour l'extension du cimetière,
- Contrôle des ponts de la commune par une entreprise spécialisée qui va nous transmettre ses résultats ouvrage par ouvrage. A noter que le sinistre concernant le pont du Recodier a été réglé par l'assurance, les travaux sont imminents,
- Examen de la conformité des gradins du théâtre de verdure pour une mise en sécurité,

- Lignes électriques : lancement du renfort des lignes sur Camplo et Puech Guima, et dossiers acceptés pour celui des lignes de Cougnot et du Pré,
- Installation de la fibre sur la commune : les travaux sont bien avancés, reste le raccordement chez les particuliers,
- Aménagement Bergerie : installation d'un climatiseur réversible,
- Création d'un abri à poubelles à la Figuière,
- Débroussaillage : importants travaux tout l'été en bords de chemins, autour du village et du patrimoine communal (la Glacière, le temple, l'église),
- Aménagement du lieu de dépeçage des chasseurs : réparation du groupe froid, et installation d'un treuil,
- Services aux habitants : plusieurs voyages pour amener des encombrants à la déchèterie, et broyage de végétaux verts sur place.

Problème de téléphone et d'internet :

Le maire a interpellé sénateur, député, président de Conseil départemental, préfecture ... pour faire remonter les problèmes liés au dysfonctionnement du réseau de télécommunication Orange sur la commune. Une communication a été faite auprès du journal le Midi Libre, et des chaînes de télévision FR3 et RMC. Malgré une nette amélioration temporaire, des dysfonctionnements persistent et le maire rencontre un agent Orange le jeudi 17 mars pour faire le tour des dysfonctionnements sur la commune afin qu'une amélioration soit enfin apportée.

Saint-Roman-de-Codières Sans téléphone ni internet depuis plus de deux mois

Les habitants de Saint-Roman-de-Codières, Luc Villaret, leur maire, en tête, sont totalement désespérés devant la situation qu'ils subissent depuis maintenant plus de deux mois : le village se trouve sans réseau, téléphone et internet. Et l'opérateur, en l'occurrence Orange, reporte sans arrêt l'intervention qui permettrait de rétablir les communications. À une habitante, il a été répondu ces jours-ci qu'on viendrait la dépanner en décembre ! « De nombreux abonnés se trouvent en zone blanche en ce qui concerne les téléphones mobiles. Ils sont donc complètement isolés. Pour eux, aucune possibilité de télétravail. Il faut descendre à Ganges », précise le maire. Pas non plus de téléassistance, de recours aux urgences médicales ou encore de démarches administratives. Cette situation est très handicapante pour travailler. Les gîtes et restaurants en subissent les conséquences, les réservations n'étant pas possibles en ligne.

Mais elle peut aussi prendre une tournure dramatique, comme cette dame âgée qui vit seule et n'était plus joignable par sa famille. Elle a fait un AVC et est restée sans assistance pendant deux jours et demi. Depuis, elle est restée handicapée.

D'autres communes touchées

L'élu résume l'état des lieux : « Il y a à peu près quatre-vingts habitations sur la commune, quarante sont sans téléphone ni internet. C'est d'autant plus gênant dans un village comme le nôtre où il n'y a plus de gendarmerie, d'impôts, de boucher... Et même plus de médecin depuis que le dernier s'est arrêté il y a deux mois. Sans téléphone, c'est intenable », insiste Luc Villaret. Et les communes voisines sont logées à la même enseigne, si l'on en croit la lettre que le maire de Canaules-et-l'Argentière vient de diffuser auprès de ses administrés. « À la mairie, on a pris une box SFR et on fonctionne avec



Un village pittoresque mais loin de tout service.

la 4G, quand elle marche », indique encore Luc Villaret. La municipalité essaie de remuer ciel et terre pour faire évoluer les choses. Elle a alerté la préfecture, les élus... « La seule à avoir bougé jusqu'à présent, c'est la députée Catherine Dufès-Roux », ajoute le maire. Et Martin Dérod, le conseiller départemental, a promis de faire quelque chose.

L'élu se demande si ses appels ont été entendus : « Orange nous promet. Nous avons contacté le sous-traitant qui certifie ne pas avoir été informé de la situation. » À Saint-Roman-de-Codières, on n'a pas envie d'attendre jusqu'à l'arrivée de la fibre, annoncée dans un an et demi. Thierry Devienne tdevienne@midilibre.com



Réunion publique à la Bergerie le 14/11/2021

Conseils municipaux

Les comptes rendus exhaustifs des Conseils municipaux sont accessibles sur le site internet de la mairie ; seuls les ordres du jour des Conseils sont présentés ici.

Les habitants ont été invités à assister aux Conseils municipaux en présentiel lorsque les conditions sanitaires l'ont permis, ou par visioconférence.

Mardi 09 mars 2021 à 18h30

1. Restitution par les architectes de l'appel d'offres pour le hangar de la filière bois
2. Validation du contrat qui nous lie avec les architectes
3. Transport scolaire : avenant au contrat avec la Région
4. Demande de subvention de l'association Exhale pour le festival des Romanesques
5. Demande de subvention de l'association Plume de Cheval
6. Questions diverses

Mercredi 07 avril 2021 à 20 heures

1. Compte administratif de la commune de 2020
2. Compte de gestion de la commune de 2020
3. Affectation du résultat de 2020
4. Vote des taux d'imposition 2021
5. Prix de l'eau de la commune 2021
6. Prix de l'assainissement de la commune 2021
7. Vote du budget primitif de la commune pour 2021
8. Subventions aux associations communales
9. Participation financière au voyage scolaire
10. Remboursement des frais de missions

Mercredi 09 juin 2021 à 18h30

1. Organisation des élections
2. Organisation du marché estival
3. Travaux de protection de la voirie à l'entrée de La Bergerie
4. Appel à projets 2022 par le SMEG de travaux d'électricité
5. Renouvellement de convention pluriannuelle avec l'Agence technique du Gard
6. Plateforme de vidéos de formations pour les élus
7. Demande de subvention de la société de chasse
8. Questions diverses

Vendredi 02 juillet 2021 à 18h

1. Choix de l'énergie électrique
2. Tarif du droit de place du marché estival
3. Questions diverses

Vendredi 17 septembre 2021 à 18h30

1. Demande de subvention à l'Agence de l'eau RMC pour le lancement de l'étude Schéma directeur et zonage d'alimentation en eau potable de la commune
2. Demande de subvention au Département du GARD pour le lancement de l'étude Schéma directeur et zonage d'alimentation en eau potable de la commune
3. Questions diverses

Mercredi 27 octobre 2021 à 18h30

1. Achat de gobelets réutilisables et personnalisables
2. Renouvellement du contrat du photocopieur et adhésion à l'Unadere (centrale de référencement associative)
3. Création poste en contrat aidé
4. Décision modificative
5. Exonération taxe foncière sur les propriétés bâties pour certains logements rénovés
6. Questions diverses

Mercredi 15 décembre 2021 à 18h30

1. Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable (RPQS eau potable)
2. Rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif (RPQS assainissement collectif)
3. Finances : admission en non-valeur période 2018-2020
4. Finances : Décision modificative
5. Recensement de la population : indemnisation de l'agent recenseur
6. Convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants
7. Organisation de la « Sortie des enfants » en transport collectif
8. Questions diverses

Mercredi 02 mars 2022 à 18h30

1. Inscription au programme investissement 2021 : Sécurisation fils nus – poste La Calmette
2. Inscription au programme investissement 2021 : Renforcement électrique du Castanier – poste Cougnot
3. Appel à projet SMEG 2022 : demande de renforcement électrique de Puech Guima et demande de sécurisation fils nus – poste Camplo
4. Autorisation donnée au Maire pour créer une commission afin d'envisager l'embellissement du hangar
5. Travaux à effectuer sur la station d'épuration
6. Adhésion au SMICA (dématérialisation des actes)
7. Renouvellement convention transport scolaire
8. Gratification / défraiement du stagiaire
9. Délégation de pouvoir consentie au Maire par le CM
10. Questions diverses

Conseil municipal du 15 décembre 2021 : démission de Geneviève Decisier de sa fonction de conseillère municipale, en conformité avec son souhait de se mettre en retrait après avoir oeuvré à la transition entre l'équipe municipale précédente et l'actuelle.

Nous tenons à remercier Geneviève pour tout le travail qu'elle a effectué pour notre commune pendant 7 ans, elle a oeuvré sans se ménager. Nous respectons son choix de démission dicté par la promesse qu'elle vous avez faite lors des dernières élections municipales.

Commissions municipales

• Aînés de Saint-Roman

Malgré le contexte sanitaire défavorable, nous avons pu mener quelques actions auprès de nos aînés.

Depuis début novembre 2021, 7 à 8 habitants de St Roman de plus de 60 ans ont suivi régulièrement des ateliers informatiques les mardi matin de 10h à midi. Chacun et chacune ont apprécié ces moments et ont évolué selon leur niveau et leurs compétences. Tout ceci dans la bonne humeur et la convivialité. Merci à Ophélie et à Céline, chargées de mission UFCV (association nationale de jeunesse et d'éducation populaire) auprès des seniors, pour leur patience.

Des ateliers numériques complémentaires auront lieu au mois de Juin 2022 : les mardis 7, 14, 21 et 28 Juin, de 10h à 12h, pour des révisions et des approfondissements.

Dans ce même cadre une sortie, prise en charge par l'UFCV, au musée du scribe à Alès devait avoir lieu le 18 février, mais Omicron passant par là, elle n'a pas eu lieu. Cette sortie devrait se faire à une autre date, vous serez tenus informés.

L'équipe municipale avait l'intention pour fêter 2022 d'organiser un repas dansant à la Bergerie, mais une fois encore des arrêtés préfectoraux liés à la pandémie nous ont coupé dans notre élan. Les aînés ont eu un colis de produits régionaux, colis très apprécié si l'on en juge par les bons retours et les remerciements chaleureux.

Pour cette année 2022, nous souhaitons rassembler nos aînés autour d'ateliers, de sorties, de repas partagés, et nous sommes preneurs de toutes les bonnes idées.

• Jeunesse

Le dernier conseil des jeunes le 21 octobre 2020 avait rassemblé un bon groupe de tous âges. Malheureusement durant l'année 2021, nous n'avons pas pu continuer nos actions envers la jeunesse, mais n'oublions pas leurs revendications ; c'est à dire en priorité la réfection du terrain de sport. Une ligne a été rajoutée au dernier budget et nous attendons les propositions pour pouvoir établir des devis et améliorer cette aire de jeux. Une prochaine réunion sera nécessaire pour affiner nos réflexions communes.

Une sortie au théâtre de l'Albarède avait été prévue le 9 janvier mais n'a pu avoir lieu toujours pour les raisons sanitaires. Mais nous n'oublions pas notre jeunesse et dès que possible nous prévoyons une autre sortie au printemps (musée, théâtre, animations, tout est encore à l'étude).

L'association Exhale organise le 18 et le 19 Mars une projection de courts métrages, ceci dans le cadre d'un événement national (voir article à ce propos dans le bulletin).

Durant le Festival Les Romanesques fin août la jeunesse de St Roman s'est impliquée dans le cadre festival zéro déchets et sa participation a été remarquable. Le vélo

broyeur de Léo a attiré de nombreux curieux. Pour l'été 2022 le thème sera reconduit car des améliorations sont à prévoir.

Une étroite collaboration avec Sébastienne de l'association Exhale et une accalmie sanitaire nous permettrons cette année d'affiner nos projets et de réunir dès que possible les 40 enfants et adolescents de notre beau village.

• Eau

Une première réunion de la commission «eau» a eu lieu en octobre 2020 (voir précédent bulletin). Une nouvelle réunion a eu lieu le 17 février 2021. La réunion, tenue en grande partie en visio à cause du contexte sanitaire, était animée par le Conseil départemental du Gard, service eau et assainissement, Michaël Palard et Eric Moussard, et par la mairie, Luc Villaret et Olivia Delanoë. Y participaient également des habitants de St Roman concernés, ainsi que J. Latge du bureau d'études Otéis. L'objet de la réunion était de discuter du contenu d'une future étude sur les ressources en eau de la commune (amélioration du zonage AEP concernant le réseau public d'eau potable, audit des ressources privées dans des secteurs posant problème ...). Le compte-rendu de la réunion a été transmis aux personnes de St Roman ayant manifesté leur intérêt pour la commission eau.

Suite à cette réunion des échanges ont eu lieu entre la mairie, le conseil département et le bureau d'études pour s'entendre sur le contenu de l'étude. Des demandes de subvention ont été déposées pour la réaliser.

• Assainissement

Une première réunion de la commission assainissement a eu lieu le 22 janvier 2021 (voir précédent bulletin) . Une nouvelle réunion a eu lieu le 26 mars 2021 pour organiser la visite d'un hydrogéologue et mutualiser les coûts (étude de sol obligatoire avant la mise en place d'un système d'assainissement). Puis la commande d'études a été passée auprès d'Argéo. Un technicien de cette structure s'est rendu chez les intéressés pour faire les études de sol un rapport leur a été transmis. Une nouvelle réunion de la commission a eu lieu le 3 août 2021 en présence de Benoit Causse. Une fois l'étude de sol réalisée, il s'agissait alors de discuter des différents systèmes d'assainissement autonomes possibles (phytoépuration, fosse, système compact ...). B. Causse nous a présenté les différents systèmes et a répondu aux questions. En février dernier, S. Feraud d'Aquatiris accompagné de B. Causse est venu à St Roman pour répondre à des demandes de devis pour la phytoépuration et répondre aux questions. Par ailleurs certains demandent des devis pour d'autres systèmes d'assainissement, et certains commencent ou finissent même les travaux.

• Marché estival

Voir ci-contre

Informations des associations

Association Pays'Âmes

L'association Pays'Âmes a pour objet de promouvoir et soutenir l'agriculture paysanne, l'artisanat ainsi que la culture et le spectacle en milieu rural afin que tous puissent vivre de leurs activités et participer à une vie locale dynamique et harmonieuse.

Depuis l'été 2021, elle est partenaire de la Mairie pour un **marché paysan estival**, animé et musical, hauts en couleurs et petites productions locales et artisanales.

Le marché estival a eu lieu tous les samedis de l'été 2021, de 9h à 14h30, sur la place du village.

La commission «marché estival» s'est réunie le 16 novembre 2021 pour faire le bilan du marché de l'été et discuter des pistes d'amélioration. Une prochaine réunion est prévue à la fin du mois de mars 2022 pour préparer le marché de cet été.

Le 14 novembre 2021, l'association Pays'Âmes a organisé à la Bergerie de Saint Roman un «**Grand Marché des plantes, des arbres et de leurs usages**».

Il y avait de nombreux stands de producteurs locaux et d'artisans, on pouvait y trouver des arbres et autres plantes venant de pépiniéristes, des plantes aromatiques et médicinales, savons, baumes et cosmétiques, des plantes tinctoriales et teintures végétales, des objets en bois tourné, de la vannerie, du vin et des alcools, des produits à base de châtaigne, de l'artisanat issu de la nature ...

Il y a eu des animations tout au long de la journée, une balade botanique autour des arbres, et de nombreux ateliers : dégustation de tisanes, lactofermentation, taille et élagage dans le respect de l'arbre, teintures végétales.

L'après midi il y a eu une réunion publique à la Bergerie organisée par la Mairie sur le thème « Filière bois à St Roman de Codières : du bois issu de nos châtaigneraies ».

Le soir une brasucade nous a réchauffés, et toute la journée il y avait de quoi se restaurer et se désaltérer, une buvette locale et paysanne, et des crêpes, soupe et vin chaud de la bibliothèque de Saint Roman.

Et bien sûr toute la journée était en musique, reprises de Blues des années 20/30 par un groupe de musique, et compositions originales par un autre groupe.

C'était une très belle journée, il y avait du monde, beaucoup d'enfants ... ça donne envie de recommencer, d'ailleurs **une prochaine journée des plantes est prévue au printemps, le dimanche 22 mai 2022, notez la date !**

Avant cette date, venez nous retrouver le **Samedi 19 mars** à la Bergerie pour la Fête du Court Métrage organisée par Exhale : si le temps le permet, nous y serons le matin pour un **Marché de producteurs et artisans, restauration et apéro musical !**



Grand MARCHÉ
DES PLANTES, DES ARBRES
ET DE LEURS USAGES

14 NOVEMBRE 2021

ST ROMAN DE CODIÈRES
BERGERIE DU COL

Pépiniéristes et exposants
Conférences, balades, ateliers
artisanat végétal,
Brasucade et musique
Buvette et restauration

Programme détaillé :
[https://www.facebook.com/
event5/447461143466430/](https://www.facebook.com/event5/447461143466430/)

9h à 18h

15h-16h - Réunion publique
Filière Bois à St Roman de Codières :
Du bois issu de nos châtaigneraies

CONTACT :
paysames@riseup.net

association
pays'âmes

C'était au marché cet été

Plume de Cheval

La compagnie-école Plume de Cheval, implantée sur la commune depuis 2018 a eu la joie d'organiser en 2021 la toute première formation certifiante «Techniques et Interprétation des Arts Equestres».

Habilité par le Centre National des Arts du Cirque, l'organisme a donc préparé 4 élèves sur 6 mois au métier d'artiste équestre, par un programme de formation axé sur la voltige à cheval, le chant, la danse, le théâtre et l'histoire des arts équestres.

La formation était financée en partie par la région Occitanie grâce au dispositif Innov'Emploi Expérimentation et soutenue par la commune de St Roman de Codières.

Si les conditions sanitaires ont eu raison de la «Guinguette Equestre» qui devait se tenir à St Martial et au cours de laquelle les travaux des élèves devaient être présentés au public, certains habitants ont pu assister à une restitution de fin de formation.

Nous espérons que l'expérience pourra être renouvelée et cette Guinguette mise effectivement sur pied lors d'une prochaine édition...

D'ici là, Benjamin Grain, coordinateur pédagogique de Plume de Cheval et porteur du projet, convie toutes celles et ceux qui souhaiteraient découvrir l'envers du décor à assister à une séance de travail des chevaux et des futurs acrobates sous le manège de la Ferme de Mauplat à Sanissac, sur rendez-vous.

Réservation au 06 84 333 555

Légende des photos ci-dessous : «Juliette Hacquard, élève de Plume de Cheval, développe un projet autour de la langue des signes.»



Photo : Cécile Cantabella

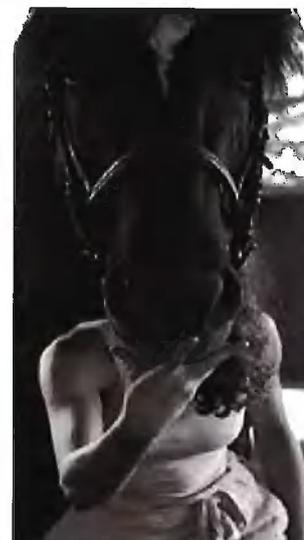


Photo : Lucie Chaumeil



Photo : Charlène Dray

Association Exhale, Bienvenue à Sébastienne et rendez-vous les 18 et 19 mars

Le Festival des Romanesques est organisé chaque année fin août depuis 2015 par l'association Exhale. En 2021, l'association a répondu à un appel de la Fondation de France active auprès de toutes les associations cévenoles sur la thématique «Inventer demain—démarche territoriale en Cévennes». Un dossier conséquent a été constitué par quelques volontaires d'Exhale, et l'association a reçu le soutien de la Fondation pour une durée de 3 ans. Ce projet vise à structurer les actions de l'association pour faire en sorte que le festival Les Romanesques contribue à la création de liens solidaires entre les individus et les acteurs culturels du territoire sur toute l'année et de façon durable. Grâce à ce soutien, l'association a pu recruter en novembre dernier **Sébastienne CLAVEL**, qui travaille à un rythme moyen de 2 jours par semaine. Elle arrive en douceur sur notre village, avec pour mission de contribuer à la gestion administrative de l'association et de faire évoluer le projet de l'association Exhale en mettant en place de nouvelles actions tout au long de l'année. Pour cela, elle fait la démarche de rencontrer les habitants « réellement », au plus vite, pour connaître leurs besoins et ainsi être en mesure de proposer des activités concrètes avec et pour eux, pour vous. Elle se rapproche également des différents acteurs culturels du territoire pour construire des projets collaboratifs. Un comité de pilotage rassemblant des bénévoles de l'association Exhale oriente et suit le projet en accord avec les objectifs de la Fondation de France.



Sébastienne Clavel

Sébastienne a travaillé dans le domaine des arts plastiques et de la danse contemporaine à des postes de médiation entre les artistes et les publics, dans le secteur culturel citoyen. Elle habite en garrigue, à Claret, depuis une quinzaine d'années. Elle contribue à plusieurs projets associatifs en lien avec la culture, le patrimoine, la nature, autour de l'alimentation responsable, des circuits courts, et aussi dans le domaine des «Proches Aidants». Sébastienne est aussi maman de trois enfants. C'est avec joie et persuadée de la justesse de cette dynamique qu'elle arrive parmi nous avec des idées et des compétences à partager.

Quel nom donner à ces événements qui seront organisés tout au long de l'année ? Pour échanger des idées, des besoins ou des projets, mais aussi pour discuter de votre possible implication en tant que bénévole, Sébastienne est disponible par mail à contact@lesromanesques.fr, par téléphone au 06 07 33 39 03, ou en «vrai» lorsqu'elle monte à Saint-Roman !

Presque trois mois qu'elle est là, et elle a déjà su apporter une nouvelle énergie à l'association ! Nous vous proposons ainsi un cycle d'animations autour du thème de l'éducation à l'image.

Premier rendez-vous les **18 et 19 mars à la Bergerie du Trescol** pour des **projections de courts-métrages numériques et argentiques organisées dans le cadre de la Fête du Court Métrage***. Notre programmation, organisée sous forme de séances (6 séances en 2 jours), sera construite à partir des films de la Fête du Court, en numérique. Elle sera couplée à une programmation off en 16mm de courts-métrages argentiques. La projection de *La Jetée* sera par ailleurs une introduction et une invitation publique à notre premier atelier du 2 et 3 avril. S'offrir une bulle de bienveillance et de plaisir, se rencontrer, se retrouver, regarder ensemble, partager ses émotions... Voilà l'espace que nous chercherons à créer autour du rapport intuitif et décomplexé aux films. Les projections seront animées par deux intervenantes: Céline Courtault Capelier et Elena Tsouri de l'association La Comète Argentique. Céline Courtault Capelier a porté la Fête du Court pendant 4 ans avec l'association Bout à Bout sur le territoire de Claret (34) et est intervenante en éducation à l'image dans les départements du Gard et de l'Hérault. Elena Tsouri propose, avec l'association La Comète argentique, la spécificité du support argentique avec la projection itinérante de films en 16mm hors cabine de façon à partager avec les spectateurs le processus cinématographique. Le détail des projections vous sera communiqué très prochainement (par mail, via Framavox, et par affichage sur la place du village et à la Bergerie). Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts !

Vendredi 18 mars - 3 séances

- 18h-19h : tout public, à partir de 3 ans
- 19h30-20h30 : tout public
- 21h30-22h30 : adolescents et adultes



Samedi 19 mars - 3 séances

- 10h-11h : tout public, à partir de 3 ans
- 11h-12h : tout public, à partir de 6 ans
- 14h-15h : tout public, familles



*Qu'est-ce que la fête du court-métrage ? Évènement national annuel, la fête du court métrage élabore une programmation pour valoriser le meilleur du court, s'adresser à tous les âges et publics et mettre en avant les grand(e)s réalisateurs(rices) de demain. Cette programmation est rendue accessible gratuitement à tout lieu ou personne souhaitant diffuser des programmes de films courts durant la période de l'évènement. Au-delà des projections organisées partout en France et à l'international, la fête du court métrage est aussi l'occasion d'animations, rencontres ou encore ateliers d'éducation à l'image dans plusieurs villes ambassadrices (<http://www.lafeteducourt.com>).

Nos prochains rendez-vous :

- **2 et 3 avril 2022** : Atelier de création de films photographiques pour s'initier à la pratique cinématographique. Dans cet atelier de 2 jours (10 heures), nous proposerons une expérience immersive où les participants, accompagnés par les deux intervenantes, pourront s'engager dans un processus créatif, à partir des matériaux photographiques qu'ils vont créer ou qu'ils auront apportés avec eux. Le montage des films sera partiellement réalisé en atelier avec les participants. L'atelier sera ponctué par la projection de différents films photographiques. Atelier gratuit pour les + de 12 ans, sur inscription auprès de Sébastienne : contact@lesromanesques.fr, repas partagé le midi (chacun amène un plat à partager). Atelier limité à 20 participants.

- **19, 20 et 21 août 2022** : 7^{ème} édition du Festival les Romanesques sur le thème «Drôle de trame», une invitation à suivre le fil pour tisser des liens durables entre les différents éléments du monde vivant. L'organisation du festival a débuté comme chaque année par le lancement du concours d'affiche.

A très bientôt le plaisir d'être ensemble.

Exhale

Notre actualité disponible également sur facebook :

[Festival les Romanesques association Exhale](#)

Exhale
PRESENTE

**LA FÊTE
DU COURT
MÉTRAGE**

WWW.LESROMANESQUES.FR

18/19 MARS 2022

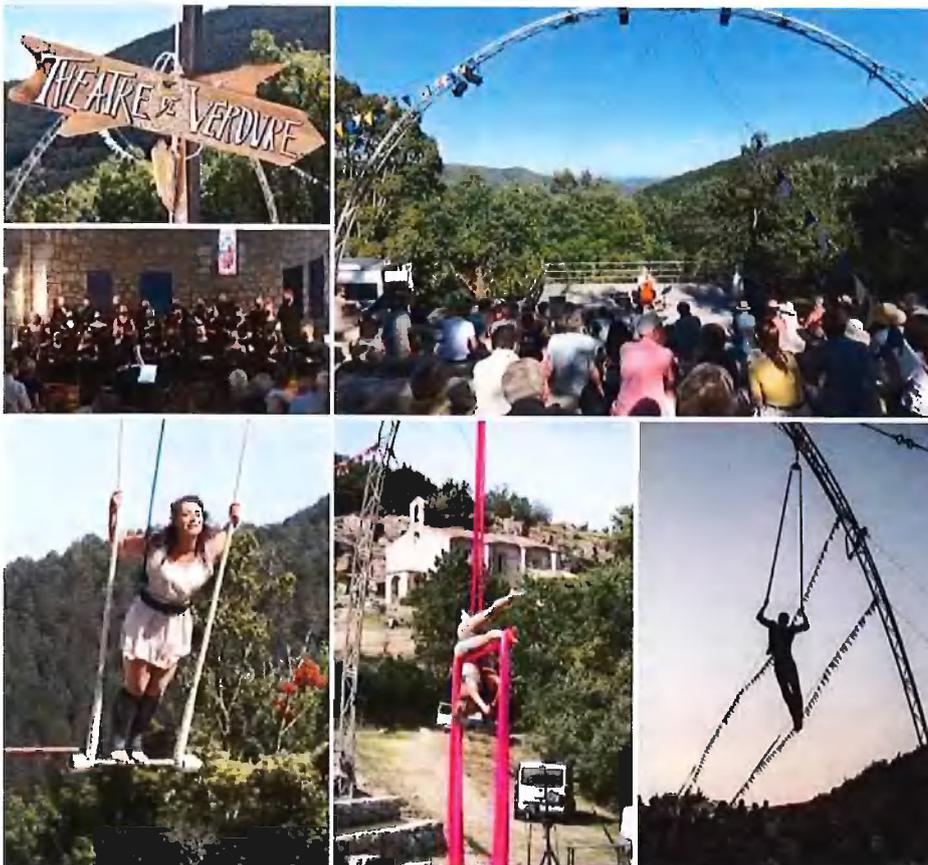
VENDREDI 18 MARS
18h-19h TOUT PUBLIC À PARTIR DE 3 ANS
19h-20h-21h TOUT PUBLIC
21h-22h-23h ADOS/ADULTES

SAMEDI 19 MARS
10h-11h TOUT PUBLIC À PARTIR DE 3 ANS
11h-12h TOUT PUBLIC À PARTIR DE 6 ANS
14h-15h TOUT PUBLIC

**À SAINT ROMAN DE CODIÈRES
BERGERIE DU TRESCOL** ENTREE LIBRE

WWW.LAFETEDUCOURT.COM

ARTE, Région Bourgogne, Canal+, AlloCiné, france-tv, Exhale, etc.



C'était cet été, lors du festival Les Romanesques 2021

Nature, culture

Bibliothèque de Saint-Roman, pardon «médiathèque» puisqu'il y a de nombreux CD et DVD !

La médiathèque de Saint-Roman a réussi à maintenir la bibliothèque ouverte pratiquement en permanence pendant la période Covid, sauf pendant le confinement strict de la première vague il y a deux ans.

- Pour être encore plus proches de nos lectrices et lecteurs, nous avons mis en place les Val'Livres.

Mathilde, Catherine et Béatrice sont à l'origine de cette belle initiative pour laquelle les bénévoles de la bibliothèque se déplacent une fois par mois chez les habitants dans les trois vallées pour leur proposer des livres à emprunter. Ça fait plaisir d'aller à la rencontre des gens dans nos vallées de discuter un peu, parfois même de prendre un thé.

Au départ on est plutôt allées chez les gens qui, pour diverses raisons, ne peuvent se déplacer. Mais si vous voulez que l'on passe chez vous et que l'on ne l'a pas encore fait vous pouvez le signaler à Catherine Capietto au 04 67 64 09 12 ou au 06 25 64 27 45.

«Ce mois de juillet nous avons eu l'agréable surprise, en plein «boum» au gîte (repas, ménage, accueil...) d'avoir la visite d'Odette, chargée d'un grand sac de course plein de livres : une BD pour moi que j'attendais avec impatience, des romans, et 3 jolis livres pour ma petite fille qui justement était avec nous ; quel service ! quelle belle attention, merci à la bibliothèque ambulante :-» Sylvie à La Coste»

- Nous avons continué à acheter de nouveaux livres grâce au soutien de la mairie.
- Nous avons continué aussi à emprunter des livres, DVD et CD au service départemental de la Direction du Livre et de la Lecture à Nîmes ou à son antenne du Vigan. Chaque fois nos bénévoles trient les documents à rendre, chargent les caisses dans une voiture, passent une matinée à la Direction du livre pour les rendre et en choisir de nouveaux, rentrent, déchargent les caisses, remettent les documents en rayon et les enregistrent pour que vous puissiez venir y trouver votre bonheur, ou en tout cas quelques instants de bonheur.
- Nous nous modernisons aussi ! la mairie vient d'investir dans une « douchette ». Vous vous demandez peut-être ce que ça pourrait bien être... elle nous permet de scanner les codes-barres de nos documents, nous n'avons plus besoin de les écrire. On n'arrête pas le progrès.
- Le 28 janvier 2022, nous avons invité tous les bénévoles actuels et anciens pour parler de nos expériences, de nos envies et de nos critiques aussi, afin de nous retrouver et pour aller ensemble vers de beaux projets.

La bibliothèque de Saint Roman, c'est aussi : 20 manifestations depuis 2016 dont la journée «Archéologie» en Juin ; près de 3000 livres appartenant à la bibliothèque (dons et achats) ; des livres et des DVD renouvelés deux fois par an à la DLL (Direction du Livre et de la Lecture) ; c'est aussi une dizaine de bénévoles et des lecteurs de tout âge !

**Ouverture de la bibliothèque : 2 jours par semaine
le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30**

Journée Archéologie du 12 Juin 2021

Le samedi 12 juin, les bénévoles de bibliothèque ont organisé avec le soutien de la mairie une journée archéologique

Luc Villaret nous a amené à la Glacière de La Fage, patrimoine peu connu de la commune. La balade était passionnante et s'est terminée à la Glacière par un pique-nique. Un chouette moment et nous nous sommes promis qu'il fallait renouveler ce type d'expérience. Tant de choses restent à découvrir !

Au retour à la Bergerie du Col, café et thé ont été offerts aux promeneurs.

Les enfants ont fouillé avec passion un dépotoir d'époque moderne presque authentique - avouons-le, le maire avait creusé le trou dans la semaine précédente et Isa l'avait rempli avec des témoignages de notre époque. Pour information : un dépotoir est une sorte de «poubelle». Il est très précieux pour les archéologues car il fournit toutes sortes d'informations sur l'époque à laquelle la poubelle a été remplie.

A 16 heures Maxime SCRINZI, Docteur en Archéologie, nous a parlé de sa thèse sur l'occupation humaine de l'âge du Fer au Moyen Âge dans la vallée du Vidourle

Après la conférence, les enfants ont participé à un atelier de reconstitution des objets qu'ils avaient découverts le matin dans le dépotoir. Nous avons recollé des céramiques et étudié et interprété les objets.



Tribune libre

C'était à l'automne 1972. La télévision allemande m'avait demandé de tourner un film sur l'écrivain Jean Carrière et son roman L'Épervier de Maheux, qui venait de recevoir le prix Goncourt. Le roman raconte la vie d'un paysan du Haut Pays des Cévennes, solitaire et taciturne, défiant la terre et le ciel. Lorsque j'ai connu le paysage dans lequel se déroule ce drame je n'en revenais pas. Un tel paysage, à la fois archaïque et accueillant, existait encore en Europe! Du haut de certaines crêtes, on pouvait contempler le paysage sur des kilomètres - des forêts de châtaigniers et des montagnes dont les contours se dessinaient en nuances de bleu - sans voir de route. Juste une ferme isolée ici et là. Mon mari Tilo, qui m'accompagnait pendant les recherches, était lui aussi profondément touché. Nous avons tout de suite eu envie de nous enraciner ici.

Nous vivions et travaillions tous les deux à Paris à l'époque - Tilo comme médecin, moi comme journaliste et réalisatrice. Pendant plusieurs années, nous avons parcouru les Cévennes, à la recherche d'une ancienne maison à rénover - et nous l'avons finalement trouvée à St Roman de Codières, avec sa tour marquante au sommet de la montagne. A l'est du versant, nous l'avons appris peu à peu, il y a un temple et des mas avec des cyprès et les tombes de personnes qui, à l'époque de la persécution protestante, ne pouvaient pratiquer leur foi que secrètement ; sur le versant ouest par contre, la population était majoritairement catholique. En apparence, on ne ressentait plus rien de ces conflits religieux. Mais au fond - dans l'inconscient, dans les sentiments - ces différences étaient toujours présentes : Nos voisins les plus proches, Julien Ayrolles, Urbain et Odile Sauzet, savaient bien et pouvaient nous dire pour chaque villageois à quel groupe il ou elle appartenait.

Mais ce n'est pas seulement l'archaïsme apparent du paysage qui nous a attirés. Finalement, comme nous l'avons compris au cours de nos longues randonnées, les Cévennes n'étaient pas aussi intouchées par l'homme qu'ils n'y paraissaient : même dans les forêts, il y avait des terrasses construites pour retenir la terre, une fonction que depuis les arbres bien enracinés ont repris. Et ce ne sont pas seulement les nombreuses traces de l'histoire qui nous ont fascinés : d'abord les Celtes, puis les Romains, après les moines qui ont colonisé le paysage et installé une ferme à chaque source, ensuite les guerres de religion et enfin, au 20e siècle, les ruines laissées par l'occupant allemand. Une troisième chose est venue s'ajouter, que nous ne devions apprendre que progressivement : elle concernait les relations entre les gens.

Notre maître d'apprentissage était Odile Sauzet. Nous l'avons rencontrée lors d'une de nos randonnées, puis nous l'avons accompagnée lorsqu'elle promenait ses

moutons et ses chèvres. Nous nous sommes liés d'amitié avec elle et c'est grâce à elle que nous avons trouvé Le Baralet. Elle nous a raconté sa vie en tant qu'une des huit enfants d'un journalier ; elle travaillait dur quand elle était enfant - et quand elle s'est mariée avec Urbain pour s'occuper du Dèvès avec lui, elle a dû travailler encore plus dur. En été, sa journée de travail commençait au lever du soleil et se terminait rarement avant 21 heures. Lorsque son voisin Julien Ayrolles a perdu sa femme, elle s'est occupée de ses enfants et lorsque plus tard il est lui-même devenu nécessiteux, c'est elle qui l'a soigné. Elle préparait aussi les oreillettes pour les fêtes religieuses - sans faire de différence entre le temple et l'église. En même temps: elle était toujours rayonnante, n'a jamais raté une fête de village. Je ne l'ai vue pleurer qu'une seule fois : lorsqu'elle a parlé de son premier enfant, mort d'une infection à l'âge d'un an et demi. J'ai appris d'Odile que dans des régions isolées comme celle-ci, l'entraide entre voisins est la loi suprême. Elle s'applique même en temps de disputes - à propos des frontières de propriété, des pâturages, des sources. Grâce aux travaux d'anthropologues et d'ethnologues, je savais que les sociétés d'autrefois étaient unies par l'impératif de réciprocité. J'avais lu l'étude de Marcel Mauss sur le don. Mais ce n'est qu'en rencontrant Odile que j'ai compris concrètement comment fonctionnait cette loi non écrite et qu'elle était probablement plus tenable que nos lois actuelles qui, bien que clairement formulées, ont du mal à atteindre la psyché de l'individu.

Notre arrivée dans les Cévennes remonte maintenant à plus de cinquante ans. Depuis, il s'est passé beaucoup de choses, aussi bien à Saint-Roman que dans nos vies. Nous avons eu deux enfants, Anna et Valentin, qui ont à leur tour des enfants. Tous sont souvent au Baralet. Tilo et moi travaillons depuis de nombreuses années à Berlin, et non plus à Paris. Mais durant ce demi-siècle, le point de référence de notre vie est toujours resté le même : St Roman de Codières.

Christina von Braun

Un abri à livres à St Roman

Depuis quelques temps, l'abribus de la place de St Roman est devenu un abri à livres (il y a longtemps c'était une cabine téléphonique !).

André (l'employé communal) a bouché les trous dans les murs, Geneviève et Catherine ont fait la première couche de peinture blanche, et les enfants du village, sous l'oeil et les conseils bienveillants de Stéphane Carbone, ont décoré les murs.

Les livres sont à la libre disposition de chacun. Vous pouvez en prendre, vous pouvez en amener d'autres (en petite quantité à la fois).

J'espère que pour les jeunes qui attendent le bus scolaire, ce coin leur est agréable, et peut être qu'ils auront parfois la curiosité d'ouvrir un livre.

Catherine Capietto



Des coussins pour l'amphithéâtre de verdure

Si avez déjà posé vos petites fesses à l'occasion d'un spectacle sur les gradins du théâtre de verdure vous avez sans doute apprécié les coussins nous mettons à disposition. Nous, c'est toutes celles qui ont contribué à leur fabrication et Exhale des Romanesques.

Mais voilà, nous manquons de coussins et nous nous lançons dans une nouvelle aventure de couture. La mousse pour une centaine de coussins arrivera bientôt. Nous aurions besoin de tissus divers et variés qui traînent dans vos placards et de nombreuses petites mains.

Je pense que beaucoup d'entre nous serons heureux de se retrouver pour une après-midi ou deux de couture, de café, thé, gâteaux, d'échanges - de faire quelque chose ensemble à nouveau qui servira à tout le monde. Plus il y aura de machines mieux ce sera mais il y aura suffisamment de travail pour tout le monde, expertes ou nulles en couture ou désireuses de l'apprendre.

Je propose le lundi 11 avril de 14 à 18 heures à la Bergerie pour une première séance

Isa Odenhardt



J'ai fait un cauchemar, il y avait une pandémie, et il y avait aussi une guerre, on avait peur de la bombe nucléaire ; chez moi on m'avait crevé les pneus, je ne pouvais pas bouger, les gens ne parlaient plus entre eux.

J'ai fait aussi un rêve, il y a de la lumière, des sourires, la beauté des fleurs, des parfums d'épices et de cuisine, une grande table, des rires, des chants d'oiseaux, les couleurs du printemps. C'est la paix, les gens sont heureux, ils se parlent, ils s'aiment.

Que vivent les poètes, les amoureux des fleurs et des choses silencieuses. Que vivent les beaux paysages et les rires d'enfants. Que les vieux soient heureux, on les soigne, on les respecte.

Olivia Delanoë

laisse briller
les étoiles
à midi

Zéno Bianu
Traité des possibles

